

Principes du processus de sélection Journées de la société civile 2018

Dans le but d'assurer la qualité et la gérabilité des discussions et de l'espace durant les Journées de la société civile, le Comité directeur international (CDI) a décidé de nouveau cette année de fixer un nombre maximal de délégués de la société civile : 250

De plus, le CDI a décidé de décentraliser et de rationaliser le processus de sélection le plus possible, afin d'accroître la représentation, l'appropriation et la transparence durant le processus de sélection des délégués. Après la tenue de quatre réunions du CDI au premier semestre de 2018, les membres du CDI ont décidé de maintenir le **système de sélection hybride** établi en 2016.

Veuillez noter que ce système n'est pas identique au processus de sélection de 2017 qui ne comprenait pas de processus de candidature ouverte en raison des contraintes de temps exceptionnelles. Pour Marrakech 2018, tous les délégués de la société civile seront sélectionnés à l'aide d'un processus d'appel à candidatures, soit directement, soit par leur réseau.

Pour atteindre le total de 250 délégués de la société civile cette année, nous utiliserons un processus de sélection à deux volets :

- 174 (70 %) délégués de la société civile seront sélectionnés directement par des **réseaux nationaux, régionaux et thématiques de la société civile** situés dans le monde entier et ayant oeuvré activement pour la migration et le développement au cours des dernières années. N.B. : ces réseaux ne sont pas présélectionnés : tous les réseaux doivent postuler par un processus d'appel à candidatures et être sélectionnés pour pouvoir inviter des représentants de leur réseau aux Journées de la société civile du FMMD.
- 80 (30 %) délégués de la société civile seront sélectionnés par un **processus de Candidature mondiale ouverte**. Cela signifie que le CDI sélectionnera environ 80 délégués en fonction de leur expérience et de leurs connaissances en matière de migration et de développement, en s'efforçant également d'obtenir un ensemble diversifié et représentatif des secteurs de la société civile (p. ex. des associations de soutien aux migrants et aux diasporas, d'autres ONG oeuvrant pour les droits de l'homme et pour le développement, des ONG confessionnelles, des syndicats et des organisations de travailleurs, ainsi que des représentants d'universités, de groupes de réflexion et du secteur privé), des lieux géographiques et des sexes. Ce processus complétera le grand processus de sélection des réseaux.

Comme les années précédentes, les Journées de la société civile offriront également un espace limité aux **observateurs** (fondations, organisations internationales, gouvernements et médias). Un formulaire de demande différent sera mis à leur disposition dans les mois à venir.

Processus de candidature en 3 étapes

Étape 1 : Tous les réseaux souhaitant envoyer des représentants aux Journées de la société civile du FMMD doivent soumettre le bref formulaire de candidature pour réseaux d'ici au 31 août. Tous les individus et organisations souhaitant participer aux Journées de la société civile doivent soumettre une demande de participation directe d'ici au 31 août ET/OU contacter leurs réseaux pour les informer qu'ils désirent les représenter au FMMD. Les candidatures sont ouvertes à tous les réseaux et secteurs de la société civile, notamment les associations de soutien aux migrants et aux diasporas, les autres ONG oeuvrant pour les droits de l'homme et pour le développement, les ONG confessionnelles, les syndicats et les organisations de travailleurs, ainsi que les représentants des universités, des groupes de réflexion et du secteur privé.

Étape 2 : Si, comme cela est le cas depuis le début du FMMD en 2007, nous recevons un trop grand nombre de candidatures par rapport à l'espace disponible, le CDI procédera à une sélection à la fois pour les réseaux et pour le processus de candidature mondiale ouverte.

Étape 3 : Tous les représentants des réseaux et les candidats retenus dans le cadre du processus de candidature ouverte recevront un lien pour accéder au formulaire d'inscription en ligne, qu'ils devront remplir.

Financement pour la participation.

Veillez noter que le fait d'être sélectionné ne signifie malheureusement pas qu'il y aura des fonds disponibles pour soutenir chaque participant. Chaque année, seul un financement très limité est disponible pour soutenir la participation des délégués de la société civile. Les délégués ou réseaux sélectionnés sont encouragés à rechercher eux-mêmes des possibilités de financement pour soutenir leur participation.

Important : avant de postuler, veuillez lire attentivement les informations et la FAQ ci-dessous. Si vous avez d'autres questions, veuillez nous contacter à contact@gfmdcivilsociety.org

FAQ concernant le processus de candidature

Qu'entendons-nous par « réseau » ?

Dans le cadre de ce formulaire de candidature, les réseaux de la société civile sont définis comme des groupes et/ou des organisations de la société civile se réunissant volontairement pour poursuivre des objectifs communs liés à la migration et au développement. Ces objectifs peuvent comprendre l'échange de ressources, la poursuite de buts communs ou l'expression de leur identité en tant que communauté ou groupe social. Ces réseaux peuvent être constitués de relations sociales informelles ou d'organismes officiels enregistrés légalement

et institutionnalisés. Un réseau doit comprendre plus de trois membres indépendants pour pouvoir postuler.

Quelles sont les différences entre les types de réseaux ?

Cet appel à candidatures s'adresse aux réseaux thématiques et aux réseaux nationaux et régionaux, qui souhaitent envoyer des représentants aux Journées de la société civile du FMMD. Étant donné que ces différents types se recoupent à certains niveaux, vous pouvez attribuer plus d'un type à votre réseau, mais pas plus de deux. Par exemple, vous pouvez décrire votre réseau comme un réseau national et un réseau dont le travail est basé sur un thème particulier, en donnant des précisions à la fois sur ses activités nationales et sur ses activités thématiques.

Les réseaux thématiques peuvent être mondiaux, inter ou intrarégionaux, nationaux ou sous-nationaux. Les réseaux représenteront dix grands groupes de thèmes au FMMD ; veuillez donc choisir le thème qui décrit le mieux les priorités et les activités de votre réseau.

Les réseaux régionaux peuvent être inter ou intrarégionaux. La priorité sera donnée aux réseaux disposant d'une plus large représentation dans leur région, c'est-à-dire les réseaux comprenant des membres actifs dans un plus grand nombre de pays au sein de cette région. L'examen du formulaire soumis par un réseau prendra en compte les pays dans lesquels ses membres sont basés ou mènent des activités.

Les réseaux nationaux peuvent mener des activités dans un ou plusieurs domaines liés à la migration et au développement. Les réseaux doivent comprendre au moins trois membres pour pouvoir postuler.

Qui peut représenter ces réseaux au FMMD ?

Les représentants des réseaux doivent appartenir soit à un secrétariat/service central d'organisation, soit à une organisation membre du réseau. Bien que plusieurs représentants du réseau puissent être invités, veuillez noter qu'en règle générale, chaque organisation doit envoyer un seul représentant. Les exceptions peuvent concerner les personnes invitées comme orateurs/animateurs lors des Journées de la société civile ou dans l'Espace commun.

Comment puis-je savoir quels réseaux ont été sélectionnés et comment puis-je les contacter pour les informer que je souhaiterais les représenter au FMMD ?

Un appel à candidatures est actuellement en cours pour que les réseaux soumettent une demande de participation aux Journées de la société civile. Ensuite, le CDI déterminera par un processus de sélection les réseaux qui seront invités à envoyer des représentants. Dès que la liste finale des réseaux sera prête, elle sera publiée sur la page web de la Société civile du FMMD, qui contactera également ces réseaux par publipostage. Cette liste comprendra le nom et les coordonnées du coordinateur de réseau, qui est responsable de la sélection et de la soumission des représentants pour le réseau.

Si je postule via un réseau, puis-je également postuler via le processus de candidature mondiale ouverte ?

Oui, les organisations individuelles peuvent postuler par ces deux voies. Si vous ne représentez pas de réseau, votre demande de participation peut toutefois être examinée dans le cadre du processus de candidature ouverte.